



INDUSTRIES 3R

(French version following)

SAFETY DATA SHEET

SECTION 1. IDENTIFICATION

IDENTITY:

Part Number: **TXP 1106G**
Identity: Graflex™ treated fiberglass cloth
Description: Graphite silicone treated fiberglass cloth

SUPPLIER :

Industries 3R Inc.
55, route 116 Ouest
Danville (Québec) J0A 1A0
Tel: 819-839-2793
Fax: 819-839-2797

Recommended use of the product: data not available

SECTION 2. HAZARDS IDENTIFICATION

The products covered by this data sheet do not pose a generalised health risk and no hazard specific labelling is required. Users need to be aware that they are fabricated from materials which have the potential to cause irritation to the skin, eyes, mucous membranes or upper respiratory tract. Those susceptible are likely to encounter skin-irritation on first-contact. The effects are usually short-lived and frequently disappear when the source of irritation has been removed. With long-term exposure, the skin surface usually hardens, leading to either a reduction or elimination of symptoms. Workers who make use of barrier creams and employ sensible hygiene precautions do not usually report ongoing problems. If workers are withdrawn from frequent exposure (to glass fibres), the skin surface usually re-softens. Those people with a history of skin complaints may be particularly susceptible to the effects listed above. They should be carefully managed to minimise or avoid contact, making use of personal protective equipment such as gloves (see section 8).

We have been careful to minimise the potential for irritation by selecting the filament-size of glass used in the construction of these products to be below 11 micron in diameter, (above that size the potential for irritation increases). This point being made, care should still be taken to control and eliminate contact with loose fibres insofar as is reasonably practicable.

The products do not constitute a respirable hazard due to the fact that the smallest diameter of glass filament from which they are made is greatly in excess of the 3-micron limit below which a fibre is generally categorised as being respirable. If they are subjected to harsh mechanical abrasion, individual fibres may break horizontally into smaller lengths, but they will not divide longitudinally to form fibrils of a smaller diameter.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

The products covered by this data sheet are manufactured using air-textured, continuous filament, borosilicate, E Glass fibres (CAS-65997-17-3). The fibres contain small amounts of complex organic surface dressings (e.g. starch and PVA based compounds). The products are treated with a solution

containing graphite (CAS 7782-42-5). The product also contain silicone.

SECTION 4. FIRST AID MEASURES

Inhalation

If dust is inhaled, (or fumes following exposure to molten metal, open flame or a sustained fire situation), remove the individual to the fresh air. Obtain medical advice.

Skin Irritation

Wash the affected part with mild soap and running water. If irritation persists obtain medical advice.

Eye Irritation

Irrigate eyes if affected by the entry of dust. Obtain medical advice if irritation persists.

Wire

Clean any puncture wounds and apply dressing. Obtain medical help if product becomes permanently imbedded in the skin or on-going irritation is experienced

SECTION 5. FIRE FIGHTING MEASURES

Flammability : The products will not support combustion.

Special Firefighting Procedures : Wear self-contained breathing apparatus in a sustained fire.

Extinguishing Media : Use that appropriate to the surrounding fire.

SECTION 6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

If these products are rendered friable, (e.g. fire damaged), personal protective equipment should be used for clean-up and containment activities.

SECTION 7. HANDLING AND STORAGE

Day to day handling of the products is unlikely to give rise to the generation of dust but may occur in circumstances where harsh mechanical abrasion gives rise to the generation of particulate debris. This condition may arise for example when cutting parts to size or perforating holes through the fabric. In such circumstances best working practices should be adopted to minimise and contain any particulates released. Accumulated dust should be removed using the safest practicable method, preferably by high efficiency particulate air (HEPA) filtered vacuum collection or wet cleaning. If these products are used in a manufacturing process that generates dust, exposure controls detailed in section (8) must be followed.

It is recommended that the fabrics are stored within their original wrappings, out of direct sunlight and in a dry location until ready for use. No special storage conditions are required on health grounds.

SECTION 8. EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

Workplace exposure to machine-made mineral fibre dust of non-respirable size should be kept to the minimum that is reasonably practicable and should not be allowed to exceed the exposure limits detailed below.

| Substance | Workplace exposure limit | | | | References (See section 16) |
|-----------------------------------|---|--------------------------|---|-------------------|--------------------------------|
| | Long-term exposure limit (8-hour TWA reference period) | | Short-term exposure limit (15-minute reference period) | | |
| | ppm | mg/m ³ | ppm | mg/m ³ | |
| MMMF (Machine-made mineral fiber) | - | 5 And 2 fibres per ml | - | - | 1 & 2 |
| Dust (inhalable) | - | 10 | - | - | 1, 3 & 4 |
| Dust (respirable) | - | 4 | - | - | 1, 3 & 4 |

When used in an operation that gives rise to the generation of dust, the process should be closely monitored and provision of local exhaust ventilation should be considered as a control measure. Should this not be practicable, it is recommended that RPE (respiratory protective equipment) is employed to eliminate the possibility of inhalation exposure. Ensure that RPE manufacturer's instructions are followed in respect of the safe and appropriate use of the equipment selected. For help on the selection of suitable equipment see section 16 (Ref 5). In general, equipment conforming to EN136, EN140 or EN405 with particle filters conforming to EN143 or EN149 (P1 or P2) should be fully sufficient in most circumstances. Accumulated dust should be removed using the safest practicable method, preferably by high efficiency particulate air (HEPA) filtered vacuum collection or wet cleaning.

Skin / Hand Protection - Protective overalls of a closely woven structure should be worn to reduce the chance of skin irritation. Other recommendations include the use of gloves, arm cuffs and barrier creams.

Eye protection - Safety glasses with side-shields conforming to EN166 should always be worn to prevent the possibility of glass fibres and other particles entering the eye.

Hygiene - Wash hands before breaks and immediately after handling the product. Ensure that hands and arms are washed with copious quantities of cool running water to remove any loose fibres before the application of liquid soap for washing purposes. The use of bar-soap is not advised as this could lead to an accumulation of potentially irritant fibres on the surface of the block of soap.

When using these products do not eat, drink or smoke.

SECTION 9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

| | |
|-------------------------|--------------------------------------|
| Weights | See appropriate Product Data Sheets |
| Appearance | The products are dark grey in colour |
| Odour | The products have no discernible |
| Solubility in water | Insoluble |
| Melting point | > 700°C |
| Boiling point | Not applicable |
| Vapor pressure | Not applicable |
| Percent volatile (vol.) | Not applicable |
| Evaporation rate | Not applicable |

SECTION 10. STABILITY AND REACTIVITY

The products are stable and unreactive under normal conditions of use.

SECTION 11. TOXICOLOGICAL INFORMATION

Primary Routes of Potential Exposure

Inhalation, skin and eye contact.

Effects of Over-exposure (Acute and Chronic)

Inhalation (Dust)

Dust could be irritating to the upper respiratory tract. Effects from such exposures are usually transitory leaving no permanent damage. (see section 2)

Inhalation (Fume)

Contact with molten metal or flame may give rise to localised emission of fume which could prove irritant to the upper respiratory tract especially in an enclosed space.

Skin Irritation

Glass fibre may cause irritation and reddening of the skin. (see section 2)

Eye Irritation

Entry of glass fibre into the eye will cause foreign body irritation.

Carcinogenicity

Continuous glass filament is not classified as a carcinogen – Group 3 IARC) – Section 16 ref. (7)

SECTION 12. ECOLOGICAL INFORMATION

These products are not associated with any known ecological problems.

SECTION 13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

The disposal of waste should be carried out in accordance with national or regional directives - normally by burial in controlled industrial landfill sites.

SECTION 14. TRANSPORT INFORMATION

These products are non-hazardous for transport.

They are double wrapped to prevent possible damage and water ingress.

SECTION 15. REGULATORY INFORMATION

No specific regulatory information is applicable to these glass textiles.

SECTION 16. OTHER INFORMATION

References

1. Health & Safety Executive Guidance Note EH 40/2005 Workplace Exposure Limits – second edition published 2011
2. EH40/2005: MMMF, Page 23.
3. EH40/2005: Graphite Page 19.

4. EH40/2005: Para 44, Page 33
(Dust of any kind when present at a concentration in air equal or greater than 10mg.m-3 8-hour TWA of respirable dust).
5. Health & Safety Executive Guidance Note HSG53 (Fourth edition, published 2013) : Respiratory Protective Equipment At Work – A practical Guide ISBN978 0 7176 6454 2
6. EC Reach Directive requires a SDS to be supplied for finished articles only in those instances in which the article contain a substance (or substances) of Very High Concern (SVHC) at a content greater than 0.1%.
7. IARC Monographs on the evaluation of Carcinogenic Risks to humans – Volume 81 Man Made Vitreous Fibres (Published 2002)

DISCLAIMER – The information provided in this form and the data security are based on data provided by our current suppliers. Although the information and recommendations in this document are believed to be accurate, Industries 3R makes no warranties in this regard and assumes no liability based on it. We recommend testing according to local conditions. Specifications are subject to change without notice.

Last update: June 12th, 2019



INDUSTRIES 3R

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1. IDENTIFICATION

IDENTITÉ:

Numéro de pièce: **TXP 1106G**
Identité: Tissu de fibre de verre Graflex™
Description: Fibre de verre traité au graphite/silicone

FOURNISSEUR :

Industries 3R Inc.
55, route 116 Ouest
Danville (Québec) J0A 1A0
Tél: 819-839-2793
Fax: 819-839-2797

Utilisation recommandée du produit: données non disponibles

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les produits couverts par cette fiche de données ne posent pas de risque général pour la santé et aucun étiquetage spécifique de danger n'est requis. Les utilisateurs doivent savoir qu'ils sont fabriqués à partir de matériaux potentiellement irritants pour la peau, les yeux, les muqueuses ou les voies respiratoires supérieures. Les personnes susceptibles sont susceptibles de subir une irritation de la peau au premier contact. Les effets sont généralement de courte durée et disparaissent souvent lorsque la source d'irritation a été supprimée. En cas d'exposition prolongée, la surface de la peau se durcit généralement, ce qui entraîne une réduction ou une élimination des symptômes. Les travailleurs qui utilisent des crèmes protectrices et prennent des précautions d'hygiène appropriées ne signalent généralement pas de problèmes récurrents. Si les travailleurs ne sont pas fréquemment exposés aux fibres de verre, la surface de la peau se ramollit généralement. Les personnes ayant des antécédents de problèmes de peau peuvent être particulièrement sensibles aux effets énumérés ci-dessus. Ils doivent être soigneusement gérés de manière à minimiser ou à éviter les contacts en utilisant des équipements de protection individuelle tels que des gants (voir section 8).

Nous avons pris soin de minimiser le risque d'irritation en choisissant un diamètre inférieur à 11 microns pour le verre utilisé dans la construction de ces produits (au-dessus de cette taille, le potentiel d'irritation augmente). Ceci étant dit, il convient néanmoins de prendre soin de contrôler et d'éliminer le contact avec les fibres en vrac dans la mesure du possible.

Les produits ne constituent pas un danger respirable du fait que le plus petit diamètre de filament de verre à partir duquel ils sont fabriqués dépasse largement la limite des 3 microns en dessous de laquelle une fibre est généralement classée comme respirable. Si elles sont soumises à une abrasion mécanique sévère, les fibres individuelles peuvent se rompre horizontalement en longueurs plus petites, mais elles ne se diviseront pas longitudinalement pour former des fibrilles de diamètre inférieur.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Les produits couverts par cette fiche technique sont fabriqués à partir de borosilicate, de fibres de verre E à filament continu, à texture aérienne (CAS-65997-17-3). Les fibres contiennent de petites quantités de

pansements de surface organiques complexes (par exemple des composés à base d'amidon et de PVA). Les produits sont traités avec une solution contenant du graphite (CAS 7782-42-5). Le produit contient également du silicone.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Inhalation

Si de la poussière est inhalée (ou des émanations suite à une exposition à du métal en fusion, à une flamme nue ou à une situation d'incendie prolongé), transportez la personne à l'air frais. Obtenir un avis médical.

Irritation de la peau

Laver la partie affectée avec du savon doux et de l'eau courante. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Irritation de l'œil

Irriguer les yeux en cas de pénétration de poussière. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Câble

Nettoyez toutes les plaies perforantes et appliquez un pansement. Obtenir de l'aide médicale si le produit est définitivement incrusté dans la peau ou si une irritation persistante se manifeste

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité: Les produits ne supporteront pas la combustion.

Procédure spéciale de lutte contre l'incendie: Porter un appareil respiratoire autonome en cas de feu prolongé.

Moyen d'extinction: Utilisez celui qui convient au feu environnant.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Si ces produits sont rendus friables (endommagés par le feu, par exemple), un équipement de protection individuelle doit être utilisé pour les activités de nettoyage et de confinement.

SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Des précautions doivent être prises lors de la manipulation des produits GKMG et GFX1200M en raison de la présence de fil métallique.

La manipulation quotidienne des produits est peu susceptible de générer de la poussière, mais peut se produire dans les cas où une abrasion mécanique sévère génère des particules. Cette situation peut se produire par exemple lors de la découpe de pièces à la dimension ou de la perforation de trous dans le tissu. Dans de telles circonstances, les meilleures pratiques de travail devraient être adoptées pour minimiser et contenir les particules libérées. Les poussières accumulées doivent être éliminées à l'aide de la méthode la plus sûre possible, de préférence par un système de captage par le vide filtré par de l'air haute efficacité (HEPA) ou un nettoyage humide. Si ces produits sont utilisés dans un processus de fabrication générant de la poussière, les contrôles d'exposition détaillés dans la section (8) doivent être suivis.

Il est recommandé de conserver les tissus dans leur emballage d'origine, à l'abri de la lumière directe du soleil et dans un endroit sec jusqu'à leur utilisation. Aucune condition de stockage particulière n'est requise pour des raisons de santé.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

L'exposition du lieu de travail aux poussières de fibres minérales fabriquées à la machine et de taille non perméable à l'air doit être réduite au minimum et ne doit pas être dépassée.

| Substance | Limite d'exposition sur le milieu de travail | | | | Référence (Voir section 16) |
|---|--|-------------------------|---|-------------------|--------------------------------|
| | Limite d'exposition à long terme (Période de référence TWA de 8 heures) | | Limite d'exposition à court terme (Période de référence de 15 minutes) | | |
| | ppm | mg/m ³ | ppm | mg/m ³ | |
| MMMF (fibre minérale fabriqué à la machine) | - | 5 Et 2 fibres par ml | - | - | 1 & 2 |
| Poussière (inhalable) | - | 10 | - | - | 1, 3 & 4 |
| Poussière (respirable) | - | 4 | - | - | 1, 3 & 4 |

Lorsqu'il est utilisé dans une opération générant de la poussière, le processus doit être surveillé de près et la fourniture d'une ventilation aspirante locale doit être considérée comme une mesure de contrôle. Si cela n'est pas réalisable, il est recommandé d'utiliser un équipement de protection respiratoire (EPI) afin d'éliminer le risque d'exposition par inhalation. Assurez-vous que les instructions du fabricant de RPE sont suivies en ce qui concerne l'utilisation sûre et appropriée de l'équipement sélectionné. Pour obtenir de l'aide sur le choix du matériel approprié, voir la section 16 (réf. 5). En règle générale, les équipements conformes à EN136, EN140 ou EN405 équipés de filtres à particules conformes à EN143 ou EN149 (P1 ou P2) devraient suffire dans la plupart des cas. Les poussières accumulées doivent être éliminées à l'aide de la méthode la plus sûre possible, de préférence par un système de captage par le vide filtré par de l'air haute efficacité (HEPA) ou un nettoyage humide.

Protection de la peau / des mains - Une combinaison protectrice de structure étroitement tissée doit être portée pour réduire le risque d'irritation de la peau. Parmi les autres recommandations figurent l'utilisation de gants, de manchettes et de crèmes protectrices.

Protection des yeux - Des lunettes de sécurité avec protections latérales conformes à la norme EN166 doivent toujours être portées pour éviter la possibilité que des fibres de verre et d'autres particules pénètrent dans les yeux.

Hygiène - Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit. Assurez-vous que les mains et les bras sont lavés abondamment à l'eau courante froide pour éliminer les fibres lâches avant l'application de savon liquide à des fins de lavage. L'utilisation de pain de savon n'est pas conseillée, car cela pourrait entraîner une accumulation de fibres potentiellement irritantes à la surface du bloc de savon.

Lors de l'utilisation de ces produits, ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|-----------------------|--|
| Poids | Voir les fiches techniques appropriées |
| Apparence | Les produits sont de couleurs gris foncé |
| Odeur | Les produits non pas de discernable |
| Solubilité dans l'eau | Insoluble |
| Point de fusion | > 700°C |

| | |
|--|----------------|
| Point d'ébullition | Non applicable |
| La pression de la vapeur | Non applicable |
| Pourcentage de matières volatiles (vol.) | Non applicable |
| Taux d'évaporation | Non applicable |

SECTION 10. STABILITÉ AND REACTIVITÉ

Les produits sont stables et non réactifs dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Principales voies d'exposition potentielle

Inhalation, contact avec la peau et les yeux.

Effets de surexposition (aiguë et chronique)

Inhalation (poussière)

La poussière pourrait irriter les voies respiratoires supérieures. Les effets de telles expositions sont généralement transitoires et ne causent aucun dommage permanent. (voir section 2)

Inhalation (Fumée)

Le contact avec du métal en fusion ou une flamme peut provoquer une émission de fumée localisée qui pourrait irriter les voies respiratoires supérieures, en particulier dans un espace clos.

Irritation de la peau

La fibre de verre peut provoquer une irritation et un rougissement de la peau. (voir section 2)

Irritation de l'œil

La pénétration de fibres de verre dans les yeux provoquera une irritation par un corps étranger.

Cancérogénicité

Les filaments de verre continus ne sont pas classés comme cancérogènes - Groupe 3 IARC - Section 16 réf. (7)

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ces produits ne sont associés à aucun problème écologique connu.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

L'élimination des déchets doit être effectuée conformément aux directives nationales ou régionales - normalement par enfouissement dans des décharges contrôlées industrielles.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ces produits ne sont pas dangereux pour le transport.

Ils sont doublement emballés pour éviter les dommages éventuels et la pénétration d'eau

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Aucune information réglementaire spécifique n'est applicable à ces textiles de verre.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

1. Note d'orientation à l'intention du responsable de la santé et de la sécurité EH 40/2005 - Limites d'exposition sur le lieu de travail - deuxième édition publiée en 2011
2. EH40 / 2005: MMMF, page 23.
3. EH40 / 2005: Graphite Page 19.
4. EH40 / 2005: Para 44, page 33
(Poussières de toutes sortes lorsqu'elles sont présentes à une concentration dans l'air égale ou supérieure à 10 mg.MV-3 TWA de 8 heures de poussière respirable).
5. Health & Safety Guidance Note HSG53 (Quatrième édition, publiée en 2013): Les équipements de protection respiratoire au travail - Guide pratique ISBN978 0 7176 6454 2
6. La directive européenne Reach exige qu'une FDS ne soit fournie pour les articles finis que dans les cas où l'article contient une ou plusieurs substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à une teneur supérieure à 0,1%.
7. Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques cancérigènes chez l'homme - Volume 81 Fibres vitreuses synthétiques (Publié en 2002)

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ – Les informations fournies dans cette fiche et la sécurité des données sont basées sur les données fournis par nos fournisseurs actuels. Bien que les informations et les recommandations du présent document sont considérées comme exactes, Industries 3R ne prend aucune garantie à cet égard et décline toute responsabilité en se fondant sur celle-ci. Nous vous recommandons de tester en fonction des conditions locales. Les spécifications sont sujettes à modification sans préavis.

Date de mise à jour : 12 juin 2019